

Pour quelle raison devez-vous remplir ce formulaire?

Pour se conformer à la loi canadienne (Norme commune de déclaration ou NCD) et à la *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA), la HSBC doit vous demander des renseignements concernant votre pays de résidence aux fins de l'impôt et déterminer si vous êtes une personne des États-Unis.

Que ferons-nous avec ces renseignements pour nous conformer à la NCD et à la FATCA?

Si, aux fins de l'impôt, vous résidez dans un pays autre que le Canada ou si vous êtes une personne des États-Unis, nous pourrions être tenus en vertu de la loi canadienne de déclarer certains renseignements sur votre compte à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Vous pouvez toujours nous demander si nous avons fourni des renseignements à l'ARC et quels sont ces renseignements.

Quand devez-vous nous envoyer ce formulaire?

Le formulaire dûment rempli doit nous être envoyé dans les 90 jours suivant l'ouverture du compte.

Si l'un des renseignements figurant sur ce formulaire venait à changer, vous devez nous envoyer un formulaire d'autocertification à jour dans un délai de 30 jours suivant ce changement.

Qui doit remplir ce formulaire?

- Le particulier qui prévoit ouvrir un compte personnel (et non un compte d'entreprise) ou un compte de propriétaire unique doit remplir le formulaire.
- Dans certains cas, nous pouvons vous demander de remplir le formulaire même si vous détenez déjà un compte.
- Dans le cas d'un compte conjoint, chaque titulaire doit remplir un exemplaire de ce formulaire.

Veillez noter que si vous nous avez déjà fourni des renseignements relatifs à la FATCA, vous pourriez quand même être tenu de fournir des renseignements supplémentaires aux fins de la NCD – la NCD est régie par des dispositions différentes de la loi canadienne.

Si vous remplissez le formulaire au nom de quelqu'un d'autre, veuillez nous indiquer, à la partie 4, à quel titre vous signez le formulaire. Par exemple, vous remplissez peut-être le formulaire en vertu d'une procuration ou à titre de tuteur légal d'un mineur qui est titulaire du compte. Nous comparerons votre signature à celle qui figure dans nos dossiers.

Formulaire d'autocertification de résidence aux fins de l'impôt d'un particulier

(Veuillez remplir les parties 1 à 3 en MAJUSCULES)

Partie 1

Renseignements sur le titulaire du compte individuel

Numéro du client : _____

A. Nom du titulaire du compte

Nom :

Titre : M. M^{me} Autre

Premier prénom :

Second prénom :

B. Adresse personnelle actuelle

Ligne 1 (p. ex., numéro, rue, numéro d'appartement ou de bureau)

Ligne 2 (p. ex., ville, province, comté, État)

Pays : Code postal/code ZIP :

C. Adresse postale (à remplir uniquement s'il ne s'agit pas de l'adresse indiquée à la section B)

Ligne 1 (p. ex., numéro, rue, numéro d'appartement ou de bureau)

Ligne 2 (p. ex., ville, province, comté, État)

Pays : Code postal/code ZIP :

D. Date de naissance (jj/mm/aaaa)

--	--	--	--	--	--	--	--

Partie 2

Pays de résidence aux fins de l'impôt (y compris le Canada) et numéro d'identification aux fins de l'impôt (NII) ou numéro équivalent

Veillez inscrire dans le tableau ci-dessous i) le pays de résidence aux fins de l'impôt du titulaire du compte et ii) le NII du titulaire du compte pour chaque pays indiqué.

Dans le cas des particuliers qui sont des résidents du Canada aux fins de l'impôt, le NII correspond à leur numéro d'assurance sociale. Dans les autres pays, le NII est habituellement le numéro utilisé dans ce pays pour identifier un particulier ou une entité à des fins fiscales (ou l'équivalent fonctionnel si le titulaire n'a pas de NII). Si vous n'inscrivez pas votre NII ci-dessous et que vous y êtes admissible, vous avez 90 jours pour en faire la demande, et 15 jours pour nous le transmettre une fois que vous l'aurez reçu.

Si, aux fins de l'impôt, le titulaire du compte réside dans plus de trois pays, utilisez une autre feuille.

Si le titulaire n'a pas de NII, précisez le motif **A, B, C** ou **D** selon les indications ci-dessous.

Motif A – Mon pays de résidence aux fins de l'impôt n'émet pas de NII pour ses résidents.

Motif B – Je ne suis pas en mesure de me procurer un NII ou un numéro équivalent. (Expliquez pourquoi dans le tableau ci-dessous.)

Motif C – Un NII n'est pas requis. (S'applique seulement si les autorités du pays où vous résidez aux fins de l'impôt n'exigent pas la divulgation du NII.)

Motif D – J'ai demandé un NII, mais je ne l'ai pas encore reçu. Je fournirai mon NII à la HSBC dans un délai de 15 jours suivant sa réception.

Pays de résidence aux fins d'impôt		NII	Si le titulaire n'a pas de NII, indiquez le motif A, B, C ou D
1			
2			
3			

Expliquez ci-dessous pourquoi le titulaire du compte n'est pas en mesure d'obtenir un NII si vous avez inscrit le motif **B**.

1	
2	
3	

Partie 3

Personne des États-Unis et NII (voir les définitions)

Le titulaire du compte est-il une personne des États-Unis aux fins de l'impôt américain?

(Remarque : Une personne des États-Unis désigne un résident des États-Unis aux fins de l'impôt ou un citoyen américain.)

non

oui Dans l'affirmative, indiquez le NII américain : _____

Partie 4

Déclarations et signature

Je comprends que les renseignements que j'ai fournis sont visés par l'ensemble des conditions qui régissent la relation du titulaire du compte avec la HSBC et qui décrivent comment la HSBC peut utiliser et divulguer les renseignements que je lui ai fournis.

Je reconnais que les renseignements figurant dans ce formulaire et ceux concernant le titulaire du compte et son ou ses comptes peuvent être communiqués aux autorités fiscales du pays dans lequel le ou les comptes sont détenus et à celles d'un ou de plusieurs autres pays conformément aux lois ou aux accords intergouvernementaux applicables visant l'échange de renseignements sur les comptes.

J'atteste que je suis le titulaire de tous les comptes auxquels se rapporte le présent formulaire (ou que je suis autorisé à signer le formulaire au nom du titulaire).

J'atteste que, si j'ai fourni des renseignements au sujet d'une autre personne, j'informerai, dans les 30 jours suivant la signature du présent formulaire, cette personne que j'ai fourni de tels renseignements à la HSBC et que ceux-ci peuvent être communiqués aux autorités fiscales du pays dans lequel le ou les comptes sont détenus et à celles d'un ou de plusieurs pays conformément aux lois ou aux accords intergouvernementaux applicables visant l'échange de renseignements sur les comptes.

J'atteste que tous les énoncés contenus dans la présente déclaration sont, à ma connaissance, exacts et complets.

J'informerai la HSBC, dans un délai de 30 jours, de tout changement qui aurait pour effet de rendre inexacts les renseignements figurant dans ce formulaire. Je lui fournirai une autocertification et une déclaration à jour dans ce délai.

Signature :

Nom en caractères d'imprimerie :

Date (jj/mm/aaaa) :

--	--	--	--	--	--	--	--

Remarque : Si vous n'êtes pas le titulaire du compte, indiquez à quel titre vous signez le formulaire et joignez-y un document écrit du titulaire du compte qui vous autorise à signer en son nom.

Capacité :

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la NCD et la FATCA

- Communiquez avec votre conseiller fiscal.
- Consultez le site Web de la HSBC au www.hsbc.ca
- Consultez le site Web de l'ARC au www.arc-cra.gc.ca ou composez le 1-800-959-8281 (au Canada et aux États-Unis) ou le 613-940-8495 (à partir d'un autre pays; l'ARC accepte les appels à frais virés).
- Composez le 1-888-310-HSBC (4722) ou, si vous appelez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, appelez à frais virés au 604-216-8800.
- Communiquez avec votre gestionnaire de relations bancaires ou votre conseiller en placement, ou rendez-vous à une succursale.

Définitions

«**compte**» désigne généralement un compte financier tenu par un établissement financier et comprend les comptes de dépôt, les comptes de garde, les titres de participation ou de créance dans certaines entités de placement, les contrats d'assurance avec valeur de rachat et les contrats de rente.

«**HSBC**» désigne les entités suivantes : Banque HSBC Canada, Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. (FIHC), Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. (SGPP) et InvestDirect HSBC (HIDC), une division de Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc.

«**personne des États-Unis**» désigne, dans le cas d'un particulier, un citoyen américain et un résident des États-Unis aux fins de l'impôt et peut comprendre un détenteur d'une carte verte ou une personne qui passe un nombre important de jours aux États-Unis au sens de la loi américaine. Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller fiscal.

«**titulaire du compte**» désigne généralement la personne qui est indiquée comme étant le détenteur du compte.